

FICHE DE POSTE

Délibération N° : 2023.0033 - AP du 13/04/2023

- **POSTE** : PB_00681

Direction/Service : DGA Développement Economique et innovation

Mission ou orientation de la direction :

Identification du poste :

Intitulé du poste : Directeur Général Adjoint Développement Economique et Innovation

Fonctions : Directeur Général Adjoint Développement Economique et Innovation

Cadres d'emplois : Attachés, Administrateurs, Ingénieurs

Grade : Dir.adj.serv.dép.-900mil, Administrateur, Administrateur général, Attaché, Attaché HCL, Ingénieur, Ingénieur HCL, Ingénieur principal - de catégorie : **A+**

Filière : Administrative, Technique

Le positionnement du poste dans l'organisation : Rattaché à la Direction Générale des Services

Résumé du poste :

Mission ou la finalité du poste :

Le DGA chargé du développement économique et innovation a en charge, en appui à la Direction Générale des Services et des instances politiques, la mise en place, la promotion et le développement d'actions en faveur de l'innovation mahoraise.

Le titulaire du poste participe, sous l'autorité du directeur général des services et au sein d'un comité de direction, au processus de décision et à la définition d'une ligne stratégique de la collectivité (au service des politiques publiques).

Le DGA dirige les services dans son périmètre et par délégation, met en œuvre, régule, contrôle et évalue les plans d'actions. Dans son espace de délégation, contribue à la définition des politiques publiques sectorielles

Relations fonctionnelles :

A l'intérieur de la DGA :

- Participation régulière au comité de direction au titre de sa double fonction globale et sectorielle, communication régulière avec les collaborateurs (directeurs fonctionnels et / ou opérationnels concernés) :

- . Direction du développement économique et de l'innovation
- . Direction de l'agriculture pêche et forêts
- . Direction du laboratoire vétérinaire et d'analyses
- . GIP Agence de développement économique et d'innovation
- . GIP Agence d'attractivité et de développement touristique de Mayotte(AaDTM)

A l'intérieur de la collectivité :

- Echanges réguliers avec l' élu en charge du ou des secteurs d'activité, représentation de la collectivité auprès d'instances officielles, par délégation

Avec les partenaires extérieurs :

- Coopération avec les institutions aux plans nationaux et du territoire ; contacts avec les entreprises privées et la population

Activités/Tâches principales du poste :

- Participer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité, du territoire, ou de son secteur d'intervention
- Mettre en œuvre des politiques publiques préalablement définies dans sa sphère d'activité
- Impulser et mettre en œuvre une stratégie financière et économique
- Coordonner la définition des instruments de pilotage et de contrôle
- Mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions
- Mettre en œuvre la médiation avec l'environnement institutionnel, économique et social en interface avec le pouvoir politique
- Conduire l'évaluation des résultats et l'efficacité de la politique mise en œuvre

Cette liste de tâches énumérée n'est pas limitative. Elle peut évoluer à tout moment sur demande de l'employeur.

Compétences pratiques requises :

Participer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité, du territoire, ou de son secteur d'intervention

- Favoriser l'émergence et l'accompagnement des projets locaux dans le cadre des dispositifs de développement des territoires
- Coordonner et animer le réseau des acteurs locaux
- Conduire des diagnostics (bilans, préconisations) des politiques publiques sur un ou plusieurs secteurs
- Analyser les évolutions de l'environnement (politique, socio-économique) du ou des secteurs
- Elaborer des scénarios d'actions en cohérence avec les orientations stratégiques
- Conseiller les élus et les alerter sur les risques (techniques, juridiques, etc.)
- Bâtir une relation de confiance avec les élus et transmettre des messages
- Appréhender le territoire et ses enjeux
- Mettre en œuvre les programmes d'intervention en matière de formation
- Dans une perspective de développement territorial, piloter les dispositifs et animer les relations avec les partenaires et prestataires de formation relative à l'apprentissage et à l'insertion professionnelle

Mettre en œuvre les politiques publiques préalablement définies dans sa sphère d'activité

- Traduire les orientations politiques en plans d'actions et / ou projets dans un ou plusieurs secteurs d'activité
- Arbitrer et opérer les choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques des élus du secteur
- Repérer les marges de manœuvre en faveur de l'attractivité du territoire mahorais
- Mobiliser une tactique de négociation face aux enjeux et acteurs en présence

Impulser et coordonner des projets stratégiques dans son domaine d'activité

- Suivre et contrôler l'exécution et / ou la délégation des travaux de développement économique et de l'attractivité du territoire par la formation en favorisant l'apprentissage et l'insertion professionnelle

Elaborer et mettre en œuvre une stratégie financière et économique

- Elaborer une stratégie financière et économique attractive
- Sécuriser les actes administratifs et juridiques relatifs à l'adaptation des politiques publiques sur un territoire
- Mettre en place et animer un système de contrôle adapté au service (procédures, documents, traçabilité)
- Adapter un système d'information (e-administration)
- Elaborer et suivre l'exécution du budget
- Contrôler la passation et l'exécution des marchés publics
- Apprécier la conformité des réalisations au regard du cahier des charges
- Contrôler les contrats avec les prestataires

- Contrôler les ratios qualité / coûts / délais

Coordonner la définition des instruments de pilotage et de contrôle

- Concevoir et organiser un diagnostic partagé des enjeux du territoire
- Piloter, suivre et contrôler l'activité de la direction
- Contrôler l'application des orientations au sein des services
- Evaluer les contributions individuelles et collectives

Mobiliser et optimiser des ressources humaines et de l'ensemble des moyens d'actions

- Définir les besoins de la direction et les compétences associées
- Elaborer un organigramme et des fiches de poste
- Animer et Développer les stratégies territoriales et partenariales
- Développer les logiques de coproduction de l'action publique
- Traduire les orientations de la collectivité en projets de services
- Concevoir une organisation interne
- Coordonner et animer des équipes de cadres
- Développer et conduire des projets intra ou interservices
- Communiquer sur les finalités et enjeux du projet
- Mobiliser les compétences autour du projet
- Coordonner les projets
- Animer la dynamique du projet

Mettre en œuvre la médiation avec l'environnement institutionnel, économique et social en interface avec le pouvoir politique

- Développer des logiques de coproduction de l'action publique
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Identifier et sélectionner les prestataires
- Superviser les conditions de la mise en œuvre

Conduire l'évaluation des résultats et de l'efficacité des moyens mis en œuvre

- Evaluer les projets
- Analyser l'incidence des évolutions de l'environnement (politique, juridique, social, économique, technologique) sur les politiques publiques du ou des secteurs
- Mesurer et hiérarchiser les effets et impacts d'une ou plusieurs politiques publiques
- Evaluer la qualité des services rendus à l'utilisateur
- Comparer les effets et impacts au regard des objectifs et critères de résultats de l'évaluation pour les stratégies futures

Les particularités/contraintes du poste :

- Principal élément de complexité lié à un double positionnement : sur le champ stratégique au sein du comité de direction, sur le volet tactique, voire opérationnel, dans sa sphère de délégation
- Gestion du temps arithmique, horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public
- Flexibilité extrême
- Rythme de travail soutenu, pics d'activité liés aux échéances de la collectivité, à l'agenda de l'élu, aux imprévus
- Disponibilité

Si besoin, cette fiche sera actualisée tous les ans lors de l'entretien professionnel.

"À défaut d'un fonctionnaire correspondant au profil recherché, un agent contractuel pourra être envisagé, conformément aux dispositions de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique."